

## Les missions de la plateforme ALF:

**Informier** : répondre aux demandes des professionnels de l'accompagnement sur les possibilités d'apprentissage.

**Evaluer - orienter - suivre:**  
Evaluer le niveau sociolinguistique des personnes reçues et leur projet d'apprentissage. Orienter vers une solution adaptée. Suivre le parcours.

**Coordonner** :  
Faciliter le travail en réseau des acteurs institutionnels, de la formation, du monde associatif.

**Observer et proposer:**  
Identifier les besoins du territoire.  
Proposer des améliorations de l'offre d'apprentissage.

Plus de 800 demandes d'évaluation en 2016.

Présence sur les 4 départements auvergnats.

Suivi des stagiaires « Parler pour s'insérer ».

Participation aux réunions relatives à l'apprentissage du français.

Participation au site [www.parlera.fr](http://www.parlera.fr)

Rédaction d'un bilan annuel, disponible sur demande.

## Pour demander une évaluation:

Envoyer la fiche navette pré-remplie par l'accompagnateur socio-professionnel accompagnée d'un justificatif de situation de précarité.